



## Majoration charges ascenseur

-----  
Par Amaryllis06

Bonjour, nous avons un cabinet médical depuis 10 ans dans une copropriété, le syndic veut majorer nos charges d'ascenseur à la prochaine AG.

Première question: ont-ils le droit 10 ans après le changement d'usage du local?

Deuxième question: quelle est la procédure à suivre pour une telle majoration?

Merci pour votre aide.